

Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM BESANCON UNION, MARCHE BEAUX-ARTS SIEGE SOCIAL 4 RUE GUSTAVE COURBET 25000 BESANCON déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

Monsieur Lionel HEDOU, représentant de la société 3H INVEST S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 7 RUE MONCEY 25000 BESANCON, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
HEDOU LIONEL	460	460 €
HEDOU RACHEL	460	460 €
HEDOU TOM	80	80 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

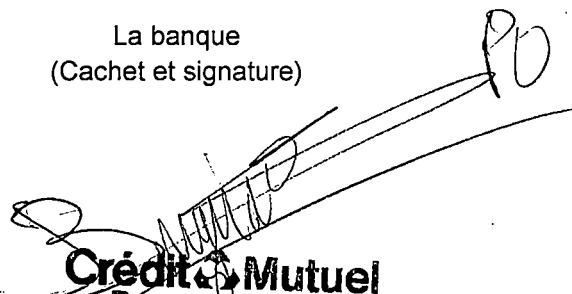
- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 09 juillet 2026

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

La banque
(Cachet et signature)


Crédit Mutuel
Besançon Union
Agence Marché Beaux-Arts
4 rue Gustave Courbet BP 147
25014 BESANCON
Tél. 03 81 66 79 32

